



# Le Petit Saint Rigomérois

## Sommaire

Page 1 : Sommaire

Page 2 : Grain de sel.... de maire délégué

Pages 3, 4 : Informations diverses et en désordre

Pages 5, 6, 7 : Amicale des Anciens Combattants

Pages 8, 9 : Association Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer

Pages 10, 11 : Association des amis de Gaston Floquet

Pages 12 : Comité des fêtes

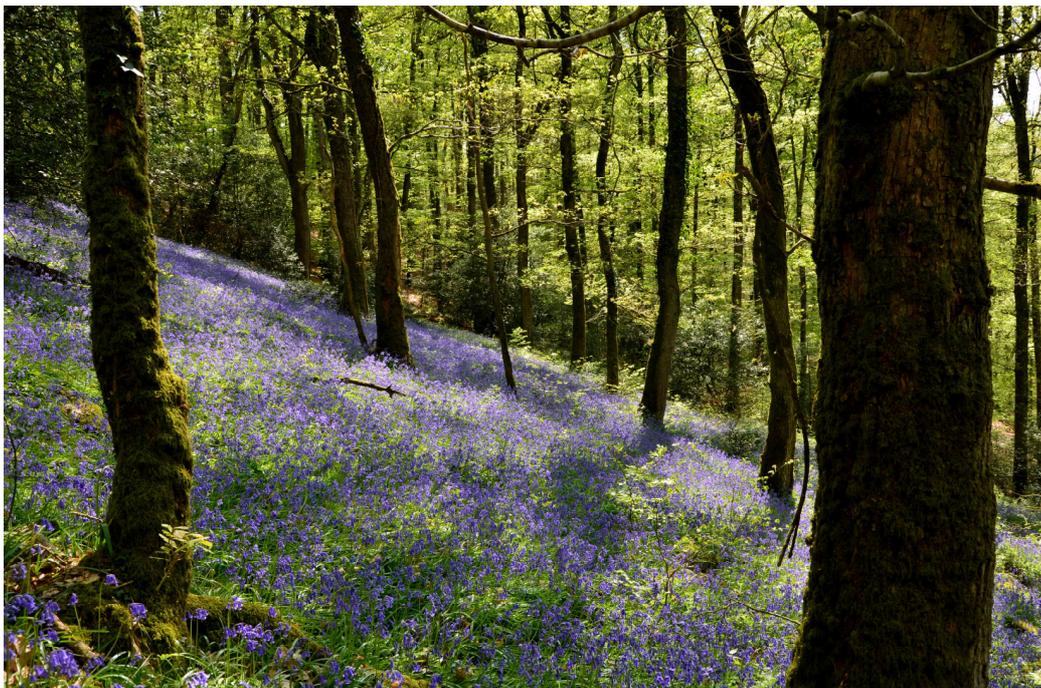
Page 13 : Dépolluer ou ne pas polluer ?

Page 14 : Communiqué de la gendarmerie

Page 15 : Publicité pour nos artisans et commerçants

Page 16 : Souhaits du conseil communal

Merci à Nicolas Elicio et à Myriam Marchand pour leurs photos



La commission communication et information. Juin 2015.

Mairie de Saint Rigomer : Tél. 02 33 26 94 55 Fax 02 33 26 65 79

Email: [mairie.saint.rigomer@orange.fr](mailto:mairie.saint.rigomer@orange.fr) Site web: [www.saintrigomerdesbois.fr](http://www.saintrigomerdesbois.fr)

Imprimé par Impressions de la Cité. Alençon. 02 33 80 20 35

# Grain de sel....

## de maire délégué



### A Saint Rigomer, la vie continue !

Six mois après la création de notre commune nouvelle de Villeneuve en Perseigne, la Commission Communication-Information du Conseil Communal a voulu poursuivre la publication de notre journal municipal, commencée, pour mémoire, en Janvier 1985.

En effet, la vie de notre commune, devenue déléguée, et de ses associations locales continue, et nous avons toujours à cœur de vous informer et de vous rendre compte de ce qui se passe à votre porte !

Avant de laisser la parole à nos associations dans les pages suivantes, voici quelques nouvelles de notre commune déléguée.



Après la mise en service de l'**assainissement collectif** en Mai, le **Buisson** connaît une nouvelle phase de travaux avec l'**enfouissement des réseaux électrique et téléphonique**, avec l'aide financière et sous la maîtrise d'œuvre du Conseil Départemental de la Sarthe. Pendant ce temps, nous travaillons sur le **projet d'aménagement final**, toujours en lien avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Sarthe. Les délais nécessaires aux procédures d'appels d'offres, aux recherches de financement et à l'exécution des travaux laissent présager un chantier s'étalant sur l'année 2016. Quand nous en serons au stade de l'avant-projet, nous envisageons d'organiser, avec les riverains

concernés, une réunion de présentation et de concertation.

Ce chantier inclut la rénovation de l'éclairage public sur la voie départementale, avec une extension sur les zones agglomérées de la Rue aux Chèvres et de ses abords.

Autre chantier : la remise en état de la **Route Forestière de Saint Rigomer**, prise en charge aux trois-quarts par l'État, le solde par l'ONF et la Commune Nouvelle, nous a rétabli nos liaisons, du Bourg avec le Buisson, et aussi avec La Fresnaye, Mamers, etc... On regrettera néanmoins que ces travaux aient été assortis d'une fermeture, qui risque bien d'être définitive, de la plupart des routes forestières du secteur.

D'autres travaux **d'entretien de voirie**, notamment Route des Egremondières et Rue aux Chèvres, viendront poursuivre l'amélioration de nos voies de communication.



A cela s'ajoutent l'achat de trois tables de pique-nique à la Charmille, l'installation d'une alarme anti-intrusion à l'atelier communal, le remplacement des bornes à

incendie au Buisson, une analyse de sol au Champ Morichon, au Bourg, préalable à un projet d'aménagement d'un nouveau quartier.

Sans oublier la restauration en cours du lavoir du Buisson (merci Régis !)



Effectivement, la vie continue !

Jean-Marie Firmesse

# Informations diverses et en désordre

## État-civil

(Récapitulatif des 6 derniers mois)

**Décès** : Néant

**Naissances** : Néant

**Mariages** : Néant



## Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. / Marthial Gommard, de 17 à 18h.

Jeudi 14h-18h. / Dominique Cante, de 17 à 18h.

Vendredi 14h-18h. / Jean-Marie Firmesse, de 17 à 18h.

## Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat sera fermé du 3 au 23 août 2015. Réouverture le mardi 25 août.

En cas d'urgence, contacter les élus.

## Passage des commerçants

### Un seul commerçant assure une tournée à Saint Rigomer

Un poissonnier de Genêts/Granville passe dans le bourg, le jeudi entre 13 et 14 heures. Il va ensuite au Buisson.

## Nouveaux habitants à Saint Rigomer

C'est toujours un plaisir d'accueillir de nouveaux venus dans notre commune. Ces nouveaux habitants auraient-ils l'obligeance de se présenter à la mairie et de prendre contact avec le maire ou ses adjoints ? Cela permettrait, outre de faire connaissance, de connaître leurs coordonnées pour faire suivre le courrier qui arrive à la mairie pour eux et de pouvoir les contacter en cas d'urgence. Merci.





### Préservons notre santé

**Personnes âgées**, si l'été nous apporte des périodes de fortes chaleurs, pensez à boire beaucoup pour vous hydrater. Faites appel à vos voisins pour vous ravitailler en bouteilles d'eau, si nécessaire, et vous secourir en cas de malaise.

**Bricoleurs, jardiniers**, utilisateurs de tondeuses, de tronçonneuses, de débroussailleuses, de scies circulaires, protégez vos oreilles pour éviter l'apparition d'acouphènes, bruits parasites (bourdonnements, sifflements) qui se manifestent en dehors de

tout bruit extérieur et qui empoisonnent la vie quotidienne, avec un risque de perte d'audition plus ou moins sévère.

### Communiqué du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les personnes confrontées à une difficulté grave et imprévue (perte des revenus, handicap passager, etc...) peuvent toujours contacter la mairie. Celle-ci les orientera vers les organismes compétents et pourra, si besoin, les aider dans leurs démarches.

Une assistante sociale, Mme Dubois, reçoit sur rendez-vous à la mairie de Saint Paterne les 1ers, 3èmes et 5èmes mardis du mois. Appeler le 02 43 31 16 61.

### A 16 ans, le recensement

Le recensement est une démarche administrative à caractère obligatoire qu'effectue chaque français, garçon ou fille, **entre la date du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois qui suit**, en se rendant à la mairie de son domicile muni de sa carte d'identité en cours de validité ou de tout autre document justifiant de la nationalité française et du livret de famille.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

### Feux interdits

L'usage du feu dans le but de brûler des végétaux coupés et entassés est interdit toute l'année, les habitants de la commune ayant accès à une déchetterie. En prévention des feux de forêt, le brûlage est particulièrement prohibé du 1er juillet au 30 septembre. Arrêté préfectoral n° 11 du 12 avril 2011.

### Pollution sonore des tondeuses, débroussailleuses et autres...

Avec les beaux jours, les tondeuses et autres engins à moteur, qu'ils soient de jardinage ou de loisirs, génèrent des nuisances sonores. Ne les utilisons pas avant 9 heures ni après 19 heures, ni les dimanches et jours fériés, par respect pour les voisins, leur tranquillité et leur droit légitime au repos. Merci.

Après 19h30, l'utilisateur de ces engins bruyants est en contravention avec l'arrêté préfectoral n° 960-1758 du 23 mai 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, et donc passible d'une amende.

Si ces consignes n'étaient pas respectées, le conseil pourrait être amené à prendre les mesures nécessaires.



# AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT RIGOMER

## Commémorations du 10 mai 2015

Le dimanche 10 Mai 2015, une cérémonie unique était organisée, à Saint Rigomer des Bois, pour toute la Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne. Cette cérémonie permettait de rassembler, pour la première fois, la population de cette nouvelle commune pour célébrer dignement le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire de 1945.



Derrière les porteurs de gerbes, aux côtés de Jean-Luc Marchand, président des anciens combattants de St Rigome, et de gauche à droite, Jean-Marie Firmesse, maire délégué de St Rigomer, 1er adjoint de Villeneuve en Perseigne, Claude Fradet, 4e adjoint de Villeneuve en Perseigne, Monique Nicolas-Liberge, conseillère départementale de notre canton, Xavier Monthulé, maire délégué de Roullée, 3e adjoint de Villeneuve en Perseigne, Brigitte Allais, 9e adjoint de Villeneuve en Perseigne, Martine Linquette, maire délégué de Lignièrès la Carelle, 2e adjoint de Villeneuve en Perseigne.

En effet, le 8 mai 1945, voici 70 ans, l'Allemagne nazie capitulait et le monde découvrait toutes les horreurs de cette guerre qui, pendant 5 ans, a :

-sur le sol Français, occasionné des massacres d'hommes, de femmes et d'enfants, des tortures de la gestapo (1) aidée par des Français tels JARDIN et ses collaborateurs sanguinaires dans l'Orne. Tout cela accompagné de destructions et de massacres de masse, comme à Oradour sur Glane.

-en Allemagne et dans les pays de l'est de l'Europe sous le joug nazi avec les camps de concentration et d'extermination. Un seul de ces camps se trouvait en France, en Alsace, au Struthof.

C'est pour commémorer cette victoire à laquelle ont contribué des militaires du monde entier et ceux qui ont refusé la défaite de 1940 que nous nous sommes réunis. C'est surtout, en ce 70ème anniversaire nous souvenir et rendre hommage à ceux qui sont tombés pendant ce conflit. Ils ont donné leur vie pour qu'aujourd'hui nous soyons libres, nous souvenir et rendre hommage et, en particulier, aux hommes de notre village qu'ils y vivent ou qu'ils y aient perdu la vie.

### *Les soldats*

**LACHIVER**, Paul, Désiré. Né le 19 février 1922 à Paris. Célibataire. Domicilié à St Rigomer des Bois. Matelot mécanicien à Toulon (Var) Mort pour la France le 18 novembre 1940 à Toulon, de maladie contractée en service.

**RABER, Edmond, Henri.** Né le 25 juillet 1918 à St Rigomer des Bois.  
Mort pour la France à Ghyvelde (Nord)

**BROSSET, Jean, Joseph.** Né le 18 février 1918 à Mortagne au Perche (Orne)  
Soldat au 30<sup>ème</sup> Régiment de Dragons.  
Mort pour la France le 12 avril 1945 à Pillan, Allemagne, lors d'un bombardement.

### *Les résistants*

**FLEUR, Maxime, Marcel, Albert.** Né le 16 avril 1922 à Neufchâtel en Saosnois. Marié à Suzanne LAUGIER. Domicilié à la Menotière (St Rigomer des Bois) Sergent F.F.I. (2)  
Mort pour la France le 7 juillet 1944, massacré par la gestapo.

**FONTAINE, Cyrille, Jules.** Né le 27 août 1924. Pupille de l'Assistance publique de l'Orne.  
Mort pour la France le 7 juillet 1944, massacré par la gestapo.

**MIRANDE, Yves, Georges, René.** Né le 18 novembre 1921. Pupille de l'Assistance publique de la Seine. Célibataire. Domicilié à St Rigomer des Bois. Soldat F.F.I.  
Mort pour la France le 7 juillet 1944. Massacré par la gestapo.

**PIERRE, Ernest.** Né le 25 janvier 1908 à Van-d'Hulande (Seine et Oise). Domicilié à Fontenai les Louvets (Orne)  
Mort pour la France le 7 juillet 1944, massacré par la gestapo.

Une stèle est dédiée à ces résistants dans le cimetière de Saint Rigomer.



### *Les Alliés*

**BLACK, William, Anderson.** Né le 23 septembre 1919 à Halifax, Canada (Nouvelle Écosse). Marié à Hélène OGILVIE, le 12 juin 1944.  
Engagé dans la Royal Canadian Air Force (R.C.A.F.), il rejoint la Royal Air Force (R.A.F.) (3), est nommé flight lieutenant (capitaine), au 2<sup>nd</sup> Squadron, le 1<sup>er</sup> janvier 1943.  
Mort pour notre liberté le 27 juin 1944 aux commandes de son avion de reconnaissance à l'orée de la forêt de Perseigne.

Une stèle lui est dédiée à côté de notre monument aux morts



Dépôt de gerbe sur la stèle de William Black

Avant la libération des camps de concentration et d'extermination (3), personne ne pensait qu'une telle horreur était possible. C'est pourquoi le devoir de mémoire s'impose à tous, mémoire des faits, mémoire des victimes. Si nous oublions tout cela, à nouveau nous penserons que cela est impossible, même si aujourd'hui des massacres comparables se produisent dans le monde, mais si loin de chez nous.....

Le bureau de l'Amicale

#### Notes

**1 Gestapo** : police politique nazie qui faisait régner la terreur en Allemagne puis dans les pays occupés. Ses auxiliaires français étaient parfois plus féroces et plus cruels que leurs employeurs nazis, notamment dans la chasse aux résistants.

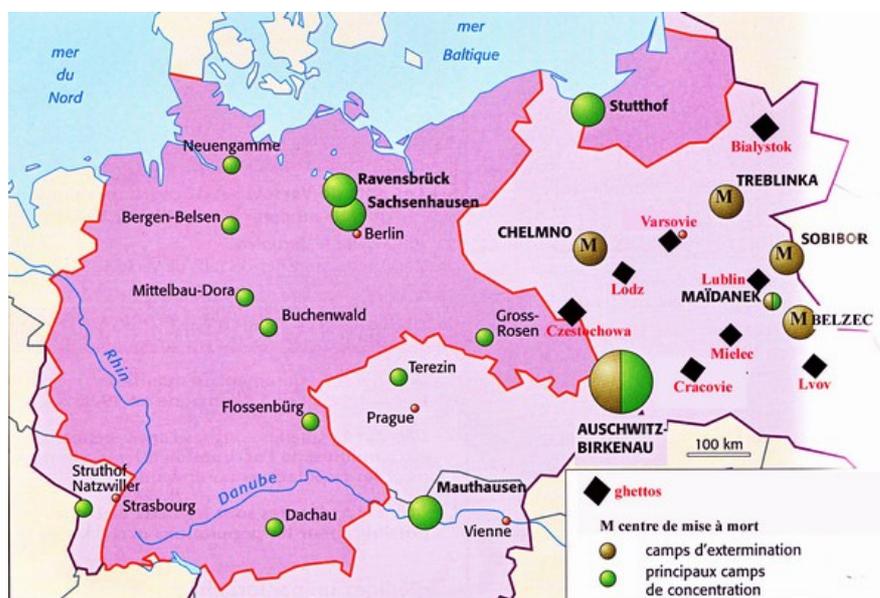
**2 FFI** : Forces Françaises de l'Intérieur qui regroupaient les combattants des maquis, les Francs Tireurs Partisans communistes et les groupes armés des mouvements de résistance.

**3 RAF** : Royal Air Force, nom de l'aviation militaire britannique.

**4 : Camps de concentration et d'extermination.**

Les camps de concentration étaient des camps de travail destinés à regrouper les opposants allemands aux nazis puis tous les résistants des pays occupés, les prisonniers de droit commun et les personnes considérées comme asociales dont les homosexuels. Les conditions inhumaines infligées aux déportés les menaient bien souvent à la mort.

Les camps d'extermination étaient destinés à éliminer les juifs et les tsiganes, races considérées comme inférieures par les nazis. On ne passait pas plus d'une journée dans ces camps situés à l'est de l'Europe où la population juive était nombreuse, enfermée dans des quartiers réservés, les ghettos. Les déportés étaient tués dans les chambres à gaz dès leur arrivée et leurs corps étaient brûlés dans des fours crématoires.



## Association Développent Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer des Bois

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175

L'association est heureuse de vous informer de la parution du topoguides® :

*le Parc naturel régional Normandie- Maine...à pied®*, 33 Promenades & randonnées.

Il est en vente dans les Offices de tourisme, à la Maison du Parc Normandie-Maine à Carrouges et dans les librairies.

L'association est à l'origine du circuit,

*Saint Rigomer des Bois, à l'ouest du massif (Perseigne),*

d'une longueur de 8,7 kms, d'une durée de 2h30, d'un niveau facile, d'un dénivelé cumulé à la montée de 172m et balisé en jaune.

Départ du parking de la Charmille, prendre le petit escalier vers le milieu du parking.

Cet itinéraire en lisière et sous-bois offre une diversité de chemins et un très beau panorama sur Alençon, sa plaine et les hauteurs environnantes.

Cette création n'a été possible qu'avec l'aide de Sébastien Millet, chargé des randonnées au Parc Normandie-Maine, de l'accord de l'Office National des Forêts et de l'appui technique de la Fédération Française des Randonnées pédestres.



De gauche à droite : Sébastien Millet du Parc Normandie-Maine, Jean-Marie Firmesse, Francis Loison, Mr Geslin de la FFRandonnées et Mme Geslin.

Le balisage a été réalisé en mai dernier par Mr. Geslin, chargé des balisages à la FFRandonnées, par Sébastien Millet, Francis Loison et Mme Geslin.

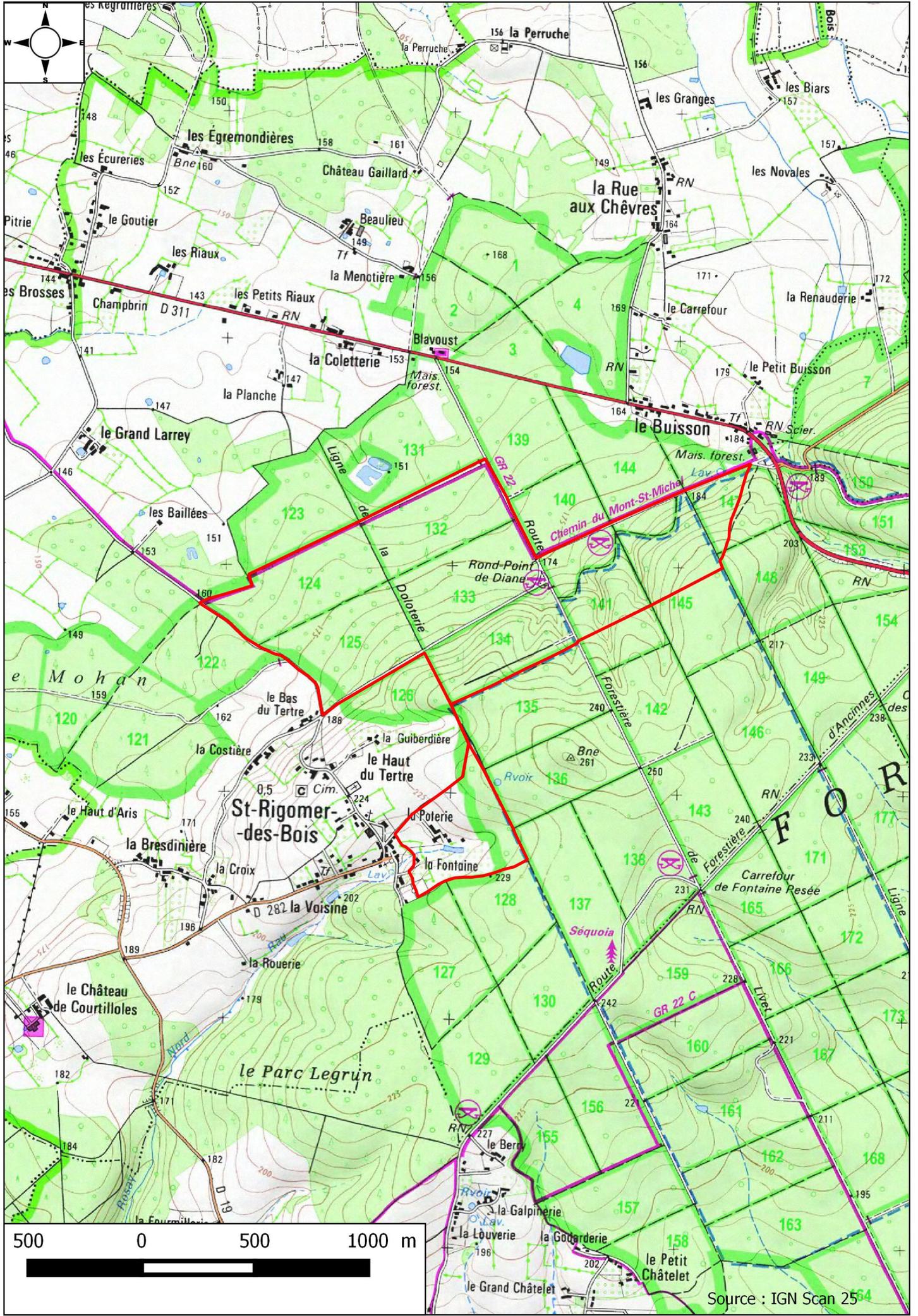
L'Association organisera l'inauguration officielle de ce sentier sans doute en septembre, mais il est déjà ouvert à tous.

L'association essaiera de compléter l'offre de sentiers, qui ne seront pas dans le TopoGuides®, pour mieux faire connaître notre commune; ces parcours seront téléchargeables sur le site :

[www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

Francis Loison et Francis Hervé sont à votre disposition si vous souhaitez aborder différents sujets dans le cadre de nos statuts.

Le bureau de l'association



## LA SAISON CHEZ GASTON FLOQUET

Comme chaque année à cette époque, l'association des amis de Gaston Floquet prépare la maison pour recevoir les visiteurs de l'été et organise les événements qui marqueront les prochains mois.

Déjà, le ménage de printemps est fait à l'intérieur et le petit barnum blanc se dresse dans la ruelle.

**Un groupe de 70 scolaires** de Fresnay-sur-Sarthe était accueilli le 5 juin par l'association chez Gaston Floquet. Familiers de cette oeuvre pour avoir reçu et étudié la malle pédagogique dans leurs classes, ils ont fait un beau travail en ateliers, pilotés par leurs enseignants et accueillis par les membres de l'association.

**Une autre visite** de la maison et de l'église est prévue le 30 juin : une délégation d'élus de Villeneuve-en-Perseigne viendra découvrir en notre compagnie le patrimoine désormais dévolu à la nouvelle commune après qu'une convention entre l'association et Villeneuve-en-Perseigne ait été adoptée à l'unanimité de part et d'autre pour déterminer les rapports entre les deux entités.

**L'événement artistique** de l'année est sans conteste l'exposition de Coline Bruges-Renard dans la galerie du Tertre, qui sera inaugurée le vendredi 3 juillet à 18 h en présence de l'artiste, que l'on pourra donc rencontrer. L'exposition sera visible aux heures d'ouverture de la maison (et exceptionnellement à des groupes sur rendez-vous).

Coline Bruges-Renard, artiste sarthoise, a intitulé son exposition « Ensemble », un mot riche de sens qui est aussi une invitation. Les Rigomérois / Villeneuvois y sont bien sûr particulièrement bienvenus.

**Deux ateliers** tous publics sont proposés cet été au Tertre.

Un atelier linogravure animé par l'association les **lundi 6 et mardi 7 juillet de 10 à 12h et de 14h à 17h au tarif de 30€ pour une personne et 40€ pour deux**. Le matériel est fourni.

Un atelier sérigraphie animé par Samuel Guillet

**les lundi 24 et mardi 25 août** aux mêmes conditions. Les stagiaires pourront venir avec des projets de dessins à reproduire sur des supports de leur choix et repartiront avec leurs productions.

Inscription indispensable pour les deux stages au plus tard 10 jours avant leur début par téléphone au 02 33 26 91 53. Le nombre de places est limité.

**Le film** de Patrick Viret sur Gaston Floquet « Allez prier ailleurs ! » en est aux derniers tours de manivelle : au musée de Granville où est conservée une collection d'encre et au musée d'Alençon pour filmer des oeuvres de la donation, dont la grande Walkyrie. Il sera projeté en salle au cinéma à Alençon à l'automne.

**D'autres initiatives** sont en phase exploratoire : une lecture avec Saïd Mohamed, écrivain, dans le cadre « l'association des amis de Gaston Floquet présente » ; une invitation à découvrir le monde de Gaston Floquet pour les habitants de la rue Gaston Floquet à Alençon ; une même découverte à proposer aux artistes d'art brut ou singulier ou naïf... de Laval et de la Mayenne avec une perspective de résidence... Tout cela est à l'étude.

**Mais encore...**

**La MJC du Ronceray** au Mans, structure culturelle particulièrement dynamique, accueillera une exposition Floquet, le film-portrait de Céline Migeon « Gaston Floquet, l'art au quotidien » et des ateliers à la rentrée prochaine.

**Ambroise Monod**, créateur du récup Art, adhérent de l'association et ami de Gaston expose ses oeuvres du 16 octobre au 8 novembre à la faculté protestante de théologie boulevard Arago à Paris. Il consacre une soirée à Gaston Floquet et à la création autodidacte dans l'amphithéâtre où sera projeté le portrait filmé de Gaston par Céline Migeon. Ambroise parlera de notre ami commun et l'association sera

invitée à participer au débat qui suivra. Un événement considérable, qui sera médiatisé et fera certainement connaître plus largement l'artiste rigomérois.

**Belleray**, le village de Gaston, qui appartient à la communauté urbaine de Verdun, est aussi une destination prochaine évidente pour une exposition sur l'enfant du pays. Nous avons étudié la traversée du siècle et de ses guerres par Gaston Floquet et réalisé une exposition sur ce thème dans la grange du Tertre. Nous devons proposer une autre déclinaison de ce sujet dans sa Lorraine d'origine, en prévoyant un

voyage d'étude préalable sur place. Le maire de Belleray et ses conseillers, parmi lesquels un neveu de Gaston, nous ont contactés en ce sens pour les journées du patrimoine. Peut-être une collaboration de commune à commune sera-t-elle envisageable à cette occasion ?

**A plus long terme**, ce qui marquera le centième anniversaire de la naissance de notre ami doit être dès maintenant mis en chantier. Nous avons déjà décidé que le lancement d'un livre sur l'homme et sur l'oeuvre se fera le 18 mai 2017 à 9 h du soir, jour et heure exacts du centenaire !

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Ouverture de la maison** de Gaston Floquet au Tertre, 37 rue Gaston Floquet, les dimanches de juillet et août de 15 h à 18 h. Entrée 2€, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans (au bénéfice de la commune) avec visite accompagnée de la maison et des expositions qu'elle contient, projection à la demande du film de 50 minutes « Gaston Floquet, l'art au quotidien » et visite libre de l'église dont les vitraux ont été réalisés d'après des oeuvres de l'artiste.

**Ateliers linogravure et sérigraphie** (voir ci-dessus).

**Contacts** : [amis.floquet@wanadoo.fr](mailto:amis.floquet@wanadoo.fr) - Téléphone de Bernadette Vermeren, présidente : 02 33 26 91 53 ; [site.gaston-floquet.org](http://site.gaston-floquet.org) ; [page facebook amis de gaston floquet](#).



Les enfants, à l'abri du barnum, ravis par l'ondée, 5 juin 2015

### QU'EST-CE QUE LA SÉRIGRAPHIE ?

*La sérigraphie est une méthode artisanale d'imprimerie basée sur le principe du pochoir, utilisant des encres et des écrans autrefois en soie (du latin seri- : soie) et aujourd'hui en nylon.*

*Son point fort est que l'on peut imprimer des images sur des supports très variés (papier, textile, carton, bois, verre, métal...), de toutes les couleurs existant dans le domaine de la peinture, à l'aide d'encres très denses, lumineuses, et résistantes dans le temps.*

*Il est à noter que l'apprentissage de la sérigraphie ne requiert pas de compétence particulière en tant que dessinateur, peintre, photographe...*

*Il s'agit en effet d'acquérir une méthode d'impression, et donc de faire des tirages artistiques en série d'une image de n'importe quelle source libre de droit.*

*Les participants, dessinateurs ou non, vont apporter les motifs qui les intéressent, que ce soit des dessins, des collages, ou des photographies, et vont pouvoir les imprimer à l'aide d'un outillage spécifique, à savoir une presse et des écrans, sur du papier, du tissu, du bois...*

*La sérigraphie emprunte à la photo : il s'agit de réaliser des écrans par une exposition à la lumière UV, qui va révéler sur l'écran en nylon) l'image à imprimer. L'écran obtenu sera utilisé dans une presse manuelle comme un pochoir, très précis et très résistant.*

Samuel Guillet



## Comité des fêtes



Dimanche 23 août : vide greniers



Samedi 21 novembre : moules frites

À 19 heures, à la Charmille



Dimanche 20 décembre : Noël pour les enfants

de la commune, leurs parents et les amis



Association Environnement

Nord Sarthe

4 rue des Roquettes

72610 Champfleur

02 33 31 73 83 ou 02 33 26 12 13

Ou, à défaut 02 33 31 80 97



## Dépolluer ou ne pas polluer ?

Lors de notre dernière Assemblée Générale, le 4 juin, nous avons projeté un court métrage de l'IFORE (institut de formation de l'environnement). Intitulé « *Qualité de l'eau et agriculture : démarches exemplaires dans l'ouest de la France* », ce film fort intéressant montre clairement qu'il serait moins coûteux de ne pas polluer par excès de nitrates ou de pesticides que de dépolluer l'eau que nous buvons, du moins au point où l'on est contraint de le faire à présent...

Et de fait, pour la CUA par exemple, et dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation, l'ARS, agence régionale de santé, fait régulièrement effectuer des analyses de l'eau prélevée dans la Sarthe, sur 200 paramètres dont beaucoup concernent des résidus de pesticides !

Et pourtant, nous avons dans notre secteur, des agriculteurs dont les pratiques exemplaires seraient à généraliser. On pense bien sûr au bio. Mais il y a d'autres façons de parvenir à une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Certains allongent le cycle des rotations pour diminuer les intrants ; d'autres passent par un plan dit « écophyto » qui permet de moins traiter ; d'autres encore pratiquent une agriculture de conservation qui préserve l'humus du sol en ne labourant pas ou le moins possible...

Nous sommes convaincus que ces pratiques doivent être encouragées. Conjuguées avec la réorientation de la PAC, avec un renforcement des circuits courts, avec des investissements dans les énergies renouvelables, elles permettront aux agriculteurs de mieux vivre de leur travail et à toute la population de profiter d'un environnement plus agréable... Dans notre secteur, le PLU communautaire actuellement à l'étude devrait permettre d'aller dans cette direction. Nous ne manquerons pas de le rappeler lors des réunions à venir.

Quant aux simples citoyens que nous sommes, n'oublions pas, si nous jardinons, de le faire en amateurs éclairés.

Que ce soit pour nos fleurs ou pour nos légumes, évitons au maximum de traiter et souvenons nous qu'il est strictement interdit de le faire sur les talus bordant tout fossé. Voir l'arrêté n° 10-5393 du 12 octobre 2010 pris le Préfet de la Sarthe et l'arrêté NOR 2350-10-00031 du 28 juillet 2011 pris par le Préfet de l'Orne.

De toute façon, ce sera meilleur pour notre santé.



**Court métrage de l'IFORE à consulter sur :**

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/qualite-de-l-eau-et-agriculture-demarches-exemplaires-dans-l-ouest-de-la-france>

**Pour en savoir plus, consulter le site de l'association sur :**

<http://ens.pagesperso-orange.fr/ens/index.htm>

## La Gendarmerie vous informe



### TRANQUILLITE ABSENCE : PARTEZ EN TOUTE SERENITE !

Si vous vous absentez de votre domicile durant plusieurs jours, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, porter une attention particulière à votre domicile à l'occasion de leurs patrouilles quotidiennes.

Ce dispositif, totalement gratuit, est destiné à vous assurer une tranquillité d'esprit lors de vos absences et de vos vacances.

Il vous suffit de remplir un formulaire, disponible à votre brigade de gendarmerie, ou téléchargeable sur le site de la Préfecture : [www.sarthe.gouv.fr](http://www.sarthe.gouv.fr)

### CONSEILS EN CAS D'ABSENCE PROLONGEE

- ✓ Fermez tous les accès à votre habitation
- ✓ Si cela est possible, faites ouvrir vos volets de temps à autres par vos voisins

#### ARGENT ET VALEURS

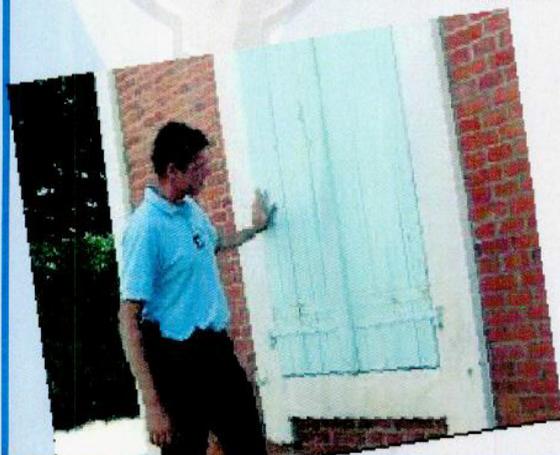
- ✓ Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile
- ✓ Mettez vos bijoux et valeurs en lieu sûr ; photographiez-les et conservez soigneusement les factures

#### COURRIER ET TELEPHONE

- ✓ Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans votre boîte à lettres ; faites le relever régulièrement par un voisin ou des amis
- ✓ Ne laissez pas de messages indiquant votre absence sur votre répondeur téléphonique

#### Si vous avez été cependant cambriolé...

- ✓ Prévenez immédiatement la gendarmerie,
- ✓ Ne touchez à aucun objet, portes ou fenêtres, afin de faciliter le travail des enquêteurs,
- ✓ Avant l'arrivée de la gendarmerie, empêchez l'accès à toute personne, afin de ne pas détruire traces et indices.



En toutes circonstances, restez vigilants et attentifs à votre environnement. Si vous constatez des comportements suspects, ou si vous avez des doutes sur les agissements de personnes, **composez le ☎ 17**

Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.

**LG PEINTURE**  
peinture intérieure/extérieure

0682297505

**M.Lecureuil Gilles**  
gilles072@hotmail.fr

67 route de Mamers  
le buisson  
72610 St Rigomer des bois




*Plantouffe*  
Horticulture Générale

Catherine et Jean-Claude LARROUY  
Tél. 02 33 26 24 49

« La Perruche », SAINT-RIGOMER-DES-BOIS - 72610 SAINT PATERNE

*Au Rallye Perseigne*  
Restaurant *Tous Dimanches*  
Vente à emporter  
*Le Buisson*  
Saint Rigomer des Bois 72610



www.aurallyeperseignelebuisson.fr  
Tél. : 02 33 26 30 13 - E-mail : jo-jo.lefranc@wanadoo.fr

**MAINS ELEGANTES**  
MYRIAM 06 29 65 05 19

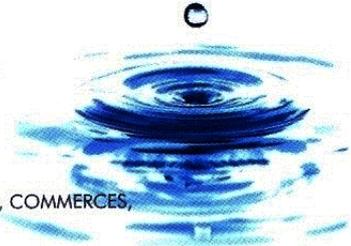
PROTHESISTE ONGULAIRE (diplômée)

ONGLERIE Gel organique naturel. L'ongle n'est pas limé ni déshydraté

SOINS DES PIEDS Produit reconnu 5 étoiles  
FEMMES-HOMMES

La Coletterie  
38 route de Mamers Jeudi matin 9h30 à 13h30  
72610 St Rigomer des Bois Après-midi, autres jours sur RDV  
Mail: myluc@wanadoo.fr Vendredi en continu, 9h30 18h  
Site: <http://mains-elegantes.olympie.in/>

**NUGUES LAURENT**  
ENTREPRISE DE NETTOYAGE



NETTOYAGE MAISON, BUREAU, VITRES, COMMERCES,  
ESPACES VERTS...

PRIX A L'HEURE ME CONSULTER

0622180849

**HERVE G TERRASSEMENT**

HERVE G  
Terrassement-Assainissement-Goudron-  
Clôture-Aménagement espace vert et  
entretien-Mise eaux normes FTE

Le Buisson  
82 route de Mamers  
72610 Saint Rigomer des Bois

Guillaume.hervé@gmail.com

DEVIS GRATUIT

06 12 87 23 27




*Brin d'Beauté*  
Soins visage / corps  
Beauté des mains / pieds  
Épilations  
Modelages  
Maquillage

Prenez rendez-vous avec Pauline au 06 19 77 32 03  
Du lundi au vendredi

[brindbeauté@hotmail.fr](mailto:brindbeauté@hotmail.fr)

Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.  
Envoyez votre carte à la mairie.  
Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois de décembre. Merci.

# Le conseil communal



Le motu , îlot en polynésien, de Paul-Émile Victor, au large de Bora Bora, dernier refuge de l'explorateur du Pôle Nord, ethnologue spécialiste des Esquimaux.

vous souhaite  
de bonnes vacances